



« Et Dieu forma l'homme de la poussière du sol et insuffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant » Ici citation éventuelle, Ici citation éventuelle, Ici citation éventuelle,

Genèse (I,7)

La nature humaine est-elle duale ou trine ? ***(*)

Patrick Brun, de nos amis de longue date, propose, « afin de pas compliquer un problème par nature complexe qui risque de décourager nos divers interlocuteurs », de poser ce problème à sa manière... « Pour apporter ma pierre à l'édifice, dit-il, je me suis amusé (si l'on peut dire) à rédiger un texte sous forme de "pastiche"... en suivant (ou en m'efforçant de suivre) le canevas scolastique du XIIIe siècle. C'est un exercice intéressant et qui, en tout cas, permet de présenter notre thème de manière assez synthétique, tout en initiant une réflexion approfondie et bien conduite. ».

Acceptons-en l'augure...

[L'homme est-il dual ?...]

La question se pose en ces termes : *la personne humaine est-elle constituée uniquement de deux instances : le corps et l'âme ?*

1- Le livre de la Genèse (II,7) relate : « Et Dieu forma l'homme de la poussière du sol et insuffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant » ; la « poussière » correspondant au corps et le « souffle » à l'âme.

2- Le catéchisme de l'Église Catholique, pour sa part, affirme : « la personne humaine est «...dans l'unité de sa nature, composée... d'un corps matériel et d'une âme spirituelle... ». (cec33).

3- En ce qui concerne les philosophes, Platon définit le corps (*soma*) comme la « prison de l'âme

(psyché) », confirmant à sa manière la nette distinction entre ces deux instances.

4- La vision de l'homme chez Aristote, fondée sur l'hylémorphisme, est également de nature duale : le corps est « matière » et l'âme « forme » ; précisément, l'âme est définie comme la « forme du corps »

5- La philosophie cartésienne distingue de manière similaire en l'homme *la substance étendue* (le corps) et *la substance pensante* (l'âme).

6- La science anthropologique, de son côté, se divise en *physiologie*, qui étudie les fonctions corporelles, et en *psychologie* qui s'occupe des mouvements de l'âme, confirmant la nature duale de la personne humaine.

(*) Études explicitant (** **), illustrant (**) ou étant en rapport avec (*)... le paradigme ternaire.



[Mais c'est le contraire]

Saint Paul, en effet, dans sa première épître aux Thessaloniens (V, 23), parle de notre : « être tout entier, l'esprit (*pneuma*), et l'âme (*psyché*) et le corps (*sôma*) ». De son côté, le pape Benoît XVI, le 27 juin 2007, évoquant saint Cyrille de Jérusalem, précise que l'enseignement de ce Père constitue une « catéchèse, impliquant le corps, l'âme et l'esprit ».

En conséquence, il faut affirmer que la nature humaine est, non pas duelle, mais trine. La personne humaine est constituée de trois instances distinctes : le corps, l'âme et l'esprit.

Dieu ayant créé l'homme « à son image et à sa ressemblance », il convient que, puisque la Divinité est en trois personnes, l'homme reflète en quelque manière cette ternarité dans sa constitution propre. La différence étant que l'unité en Dieu est dans l'essence (une essence et trois hypostases) alors que dans l'homme elle se situe dans le sujet. On ne peut donc pas superposer terme à terme la trinité divine créée avec la ternarité humaine créée. L'analogie ne s'en impose pas moins, même si c'est de manière non univoque.

Le débat entre les philosophes et les théologiens au Moyen-Âge a été constant, pour définir précisément la distinction entre l'âme (*psyché*), forme du corps et principe de mouvement, et l'esprit (*pneuma*) qui s'identifie alors soit à « l'intellect » (*nous*), soit au « souffle vital » (l'esprit que Dieu insuffle en l'homme et qui fait de lui une « âme vivante »).

Saint Thomas d'Aquin, pour sa part, semble réunir dans un même principe l'âme et l'esprit en distinguant dans l'âme elle-même trois puissances : l'âme *sensitive*, l'âme *végétative* et l'âme *intellective* ; toutefois, cette âme *intellective* est d'une autre nature que les deux autres, puisque sa caractéristique est de se détacher des opérations matérielles et sensorielles pour atteindre, seule, l'idée abstraite.

Saint Thomas éprouve quelques difficultés à bien préciser et à justifier cette distinction, et certains textes laissent subsister une ambiguïté ; la différence qu'il établit entre l'intellect *possible* et l'intellect *agent* (reprise d'Aristote) ne facilite pas non plus la solution du problème.

Pour d'autres, l'*intellect agent* est soit séparé, soit universel et commun à tous les hommes (les Averroïstes) soit même identifié purement et simplement à Dieu (Roger Bacon). Il est parfois décrit comme la « fine pointe de l'âme », ou encore identifié à la *syndérèse*, la voix de la conscience intime (Saint Albert le Grand, maître de Saint Thomas). Plus audacieux, Maître Eckhart va jusqu'à parler de « quelque chose dans l'âme d'incrée et d'incréeable », uni à Dieu de manière quasi substantielle. La difficulté étant que l'intellect apparaît alors comme un principe d'ordre supra individuel, ce que la théologie classique a du mal à admettre.

Les Pères orientaux ont toujours insisté, dans la mystique, sur la différence entre les « *psychiques* » et les « *pneumatiques* » ; les premiers en restent au niveau du sentiment et de l'impression subjective, forcément instable et variable, avec tout ce que cela comporte de risques d'erreur et d'errance, alors que les seconds contemplant les vérités éternelles dans une vision directe et stable ; l'intellect étant alors pleinement en acte et éclairé par la lumière divine. Les Pères soulignent la ressemblance entre l'intellect ainsi éclairé et l'ange, qui n'est autre qu'un intellect séparé et indépendant de toute âme et de tout corps ; l'homme est d'ailleurs considéré par eux comme « un ange dans la chair ».

On voit quels sont les enjeux de cette problématique : d'une part assurer la distinction entre l'être humain et l'ensemble des êtres « animés », d'autre part, et surtout, établir un lien de continuité entre l'homme et la divinité, l'intellect, image du verbe incréé, étant le médiateur, le lieu où s'effectue la descente de l'esprit divin qui mène à la vision béatifique et à la déification.



[Réfutations]

[Il nous faut à présent, avant de conclure provisoirement, disputer les six arguments 'sed contra' en faveur d'une nature humain duale].

- Il faut répondre au premier argument que l'expression hébraïque traduite par « être vivant » est *nephesh hayah*, qui signifie précisément « âme vivante », ce qui représente l'homme formé d'un corps et d'une âme (donc un être « animal », doué de la vie et du mouvement). Le « souffle » divin vivificateur, en hébreu *nishmat hayym* (correspondant exactement au grec *pneuma* : souffle) est le principe actif à la fois vivifiant et déifiant qui, de surcroît, le dote d'un esprit (*neshamah*) qui lui permet de dépasser sa condition simplement animale et l'ouvre à la déification (privilège exclusif de l'être humain par rapport aux autres créatures « animées »). On a donc bien affaire à une structure tripartite.

- Il faut répondre au deuxième que le catéchisme de l'église Catholique n'est pas un manuel de théologie et veut simplement mettre en évidence qu'il y a en l'homme un principe non corporel, sans rentrer dans des distinctions plus subtiles qui ne sont pas de propos. Le terme employé, « âme spirituelle », évoque bien cependant que l'âme humaine est d'une autre nature que celle des animaux et possède un principe spirituel distinct qui la spécifie.

- Il faut répondre au troisième que, chez Platon, l'âme s'identifie en fait à la partie intellectuelle de l'homme, donc au « nous » ; son intention, en affirmant la distinction radicale entre le corps et l'« âme » est d'insister sur le caractère autonome et séparé de cette dernière, qui vit d'une vie propre et autonome par rapport au corps, et n'est pas affectée par la mort physique. Il ne distingue donc pas les fonctions végétatives et sensibles qui constituent les puissances inférieures de l'âme (cf. Aristote), qui restent pour lui organiquement liées à l'activité corporelle, formant un tout avec lui. Ce sont ces puissances inférieures qui, en fait, correspondent au troisième terme de la triade.

- Il faut répondre au quatrième qu'Aristote, dans le traité « de l'âme » (*peri psyché*) distingue une première espèce d'âme, appelée tout simplement « *psyché* », qui existe en lien avec la « matière », à laquelle il consacre la plus grande partie du traité, et une autre espèce appelée intellect (*nous*) qui existe séparément de la matière, donc du corps. Parti d'une conception immanentiste, qui lie étroitement l'âme et le corps (l'âme est la « forme » du corps), le philosophe achève son ouvrage en affirmant la transcendance de l'intellect ; on passe ainsi de la physique à la théologie.

C'est à ce moment qu'il introduit la distinction entre *l'intellect possible* et *l'intellect agent*. C'est sur l'identité de cet intellect agent que tout le Moyen-Âge arabe et latin discutera abondamment, proposant les diverses solutions évoquées plus haut.

- Il faut répondre au cinquième que la philosophie cartésienne constitue précisément le point de basculement des conceptions traditionnelles où s'introduit le dualisme qui désormais marquera la pensée philosophique et, progressivement, l'ensemble des savoirs. Elle a pour effet de radicaliser la coupure entre le monde de la « *substance étendue* » et celui de la « *substance pensante* », amenant progressivement à une conception mécaniste de la nature, en particulier dans le domaine des fonctions corporelles (les animaux-machines).

- Il faut répondre au sixième que cette distinction entre « *physiologie* » et « *psychologie* » est directement issue des conceptions cartésiennes et repose sur la même pétition de principe dualiste qui refuse toute instance intermédiaire. Le terme de cette évolution étant le scientisme matérialiste du XIXe siècle, qui ne reconnaît pas d'autre réalité que la corporelle et fait de la pensée un sous-produit organique. Démontrant accessoirement que le *dualisme* conduit au *monisme*.

Patrick Brun